

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : **Formation pratique 1** 2017-2018

Code : S.PH.SO.1091.FD.12 **Type de formation :** Bachelor Master MAS CAS Autre

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 15.07.2014.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 10 ECTS **Langue principale d'enseignement**
 Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Les compétences visées par le module sont celles définies dans le formulaire d'évaluation de la période de formation pratique de 1BSc.

Objectifs généraux d'apprentissage

- S'intégrer au sein d'une équipe intra- et inter-professionnelle avec l'aide du-de la PF
- Développer un comportement professionnel
- Effectuer l'activité qui lui est déléguée et en rendre compte
- Etablir une relation thérapeutique avec le patient
- Être attentif aux personnes, à leurs attentes et à leur environnement familial et social
- Réaliser l'évaluation du patient avec l'aide du-de la PF
- S'initier au raisonnement clinique en physiothérapie avec l'aide du-de la PF
- S'initier à l'application d'interventions thérapeutiques avec l'aide du-de la PF
- Adopter dans ses interactions avec le patient des gestes et des postures sécuritaires et ergonomiques pour soi et son patient
- Documenter l'intervention dans un langage professionnel
- Expliciter et interroger sa pratique
- Identifier ses forces et ses limites avec l'aide du-de la PF

5. Contenus et formes d'enseignement

Période de formation pratique de 8 semaines dans une institution permettant une pratique professionnelle en physiothérapie.
Modalités d'encadrement définies dans le contrat pédagogique tripartite.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Évaluation réalisée par le praticien formateur ou la praticienne formatrice selon modalités définies dans le contrat pédagogique tripartite, en principe durant la dernière semaine de la période de formation pratique.

Conditions de validation du module

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation.
Le module n'est pas validé si l'étudiant-e obtient la note F et l'étudiant-e est en répétition.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

Autre :

Remédiation

La remédiation n'est pas possible.

Répétition

En cas de répétition, la dernière version du descriptif de module fait foi.

Selon l'art.17, al. 4 du Règlement de filière du Bachelor of science HES-SO en physiothérapie du 15.07.2014, les modalités de répétition, délais et conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module.

La répétition est organisée, en principe, durant la période de formation pratique planifiée dans l'année académique suivante.

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la note E. En cas d'échec (note F), l'étudiant-e est en échec définitif au module.

8. Remarques

La langue utilisée durant la période de formation pratique est celle du lieu professionnel.

La présence est obligatoire durant les périodes de formation pratique.

En cas d'absence, les modalités du cadre de réalisation de la formation pratique de la filière Physiothérapie s'appliquent.

L'étudiant effectuera sa période de formation pratique soit de la semaine 15 à 22 ou de la semaine 28 à 35. L'attribution des dates de stage est faite et transmise à l'étudiant durant le semestre d'automne.

9. Bibliographie principale

- Rapport final, Projet Compétences finales pour les professions de la santé HES, pp 2-3, 42-48, KFH, juin 2009.
- Cadre de réalisation de la formation pratique de la filière physiothérapie HES-SO, février 2013.
- Directives et ordres de service des établissements fréquentés.
- Delany, C., & Bragge, P. (2009). A study of physiotherapy students' and clinical educators' perceptions of learning and teaching. *Medical Teacher*, 31:9, 402-411.
- Montford, H., Jones, S., & Tucker, B. (2006). Learning styles of entry-level physiotherapy students. *Advances in Physiotherapy*, 8:3, 128-136.
- Trede, F., & McEwen, C. (2014). Early workplace learning experiences : what are the pedagogical possibilities beyond retention and employability ? *High Education*, 69, 19-32.

10. Enseignant-e-s

- Responsable des modules de la formation pratique de la Haute Ecole de l'étudiant-e
- Praticiens formateurs et praticiennes formatrices
- Membres du corps professoral de chaque Haute Ecole

Noms des responsables de module de chaque Haute Ecole :

- Pour la HEdS Genève : DESARZENS Anne-Sophie – anne-sophie.desarzens@hesge.ch
- Pour HESAV : PANCHARD Sandra – sandra.panchard@hesav.ch
- Pour la HES-SO/Valais Wallis : PLASCHY Martin – martin.plaschy@hevs.ch

Descriptif validé le 01.09.2017

Par : COOFIL, Coordination des responsables de filière, filière Physiothérapie